



## ...Nos Activités

### Nos projets et nos activités vous intéressent.

Vous disposez d'un peu de temps pour nous aider à les mettre en oeuvre et devenir un membre actif...

...Ou simplement nous aider financièrement en temps que membre sympathisant.

Découpez et remplissez alors ce bulletin d'adhésion et renvoyez le nous, accompagné de votre chèque à l'adresse suivante :

Les Amis du Rail et des Transports de Marseille  
Dépôt Saint-Pierre  
27, boulevard Jean Aicard  
13005 MARSEILLE

L'entretien et la restauration du matériel conservé.  
A ce titre l'ARTM possède :

- 4 motrices de tramway.
- 3 trolleybus, dont le plus ancien de France.
- Plusieurs autobus.
- Mais aussi une voiture échelle, un tracteur routier et divers matériels.

L'édition d'un semestriel sur les actualités de l'association et des transports marseillais, ainsi que leur histoire.

Mise à disposition de nos véhicules musée pour les particuliers et professionnels (cinéma, mariages...).

L'organisation d'expositions photographiques sur le thème des transports urbains marseillais de 1875 à nos jours.

La tenue du site Internet de l'association.

La gestion d'une médiathèque interne relatifs aux transports en commun sur rail et sur route.

D'autres activités sur le même thème peuvent également être envisagées.

### ...Nos Partenaires

MÉTROPOLE  
AIX-MARSEILLE  
PROVENCE



TERRITOIRE  
MARSEILLE  
PROVENCE

RTM  
Régie des Transports de Marseille



AUTOCARS  
BASSET

AUTOVISION PL  
CONTROLE TECHNIQUE POIDS LOURDS



[www.artm.asso.fr](http://www.artm.asso.fr)

Dépôt Saint-Pierre - 27, boulevard Jean Aicard - 13005 Marseille

[contact@artm.asso.fr](mailto:contact@artm.asso.fr) - 04 91 47 83 62

f artm13 - t ARTM\_AmisDuRail



LES AMIS DU RAIL ET DES TRANSPORTS DE MARSEILLE

Notre association déclarée d'intérêt général (art. 200 et 238bis du CGI) a été créée en 1981.

Elle est animée par des bénévoles, agents de la RTM en activité ou retraité, mais aussi des non-traminots passionnés de transports en commun ferroviaires ou routiers.

Tous ont à cœur, selon leurs compétences, de participer à son développement et à son dynamisme.



Autobus Berliet PR 100 MI n°831 de 1978.

Préserver, entretenir et valoriser le matériel roulant mis à la réforme par la Régie des Transports de Marseille ou offert par d'autres organismes.

Conserver la mémoire des transports en commun de notre agglomération.

Participer dans un futur que nous aimerions proche, avec l'aide des collectivités territoriales (et d'autres partenaires), à la création d'un musée des Transports où pourraient enfin être réunis les matériels actuellement répartis sur plusieurs sites de la ville.

Un musée qui, outre son rôle de présentation des véhicules, pourrait avoir une vocation pédagogique, notamment pour les jeunes générations.

Être force de proposition pour le développement des transports en commun de l'aire marseillaise.



Motrice Type Standard 1942 n°1291 de 1954.

RENSEIGNEMENTS VOUS CONCERNANT

M :  Mme :

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_

Commune : \_\_\_\_\_

Tel. domicile : \_\_\_\_\_

Tel. portable : \_\_\_\_\_

Email : \_\_\_\_\_

Agent RTM Actif :  Retraité :  Non :

LA PERSONNE QUI VOUS ACCOMPAGNE (tarif couple)

M :  Mme :

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

VOTRE REGLEMENT

J'adhère à l'ARTM pour l'année 20\_\_\_\_ au tarif :  Personne seule  De 18 à 20 ans  Couple  De 15 à 17 ans

Ci-Joint un chèque d'un montant de \_\_\_\_\_ €, libellé à l'ordre de : ARTM

Cotisations	Actif	Sympathisant
Personne seule	40 €	30 €
Couple	50 €	40 €
De 18 à 20 ans	15 €	
De 15 à 17 ans	Dispensé	

Ces tarifs donne droit à une réduction sur l'impôt sur le revenu (art. 200 et 238 bis du Code Général des Impôts). Les demandes d'adhésion sont soumises au Conseil d'Administration et ne sont possible qu'à partir de l'âge de 15 ans.